



Erasmus+ 2021-2027

en Fédération Wallonie-Bruxelles

Séance Questions/Réponses
Projets de mobilité internationale soutenus par
les fonds de politique extérieure de l'UE

AC171- Appel 2023
15/12/2022

Erasmus+ enrichit les vies, ouvre les esprits
www.erasmusplus-fr.be



Présentation de l'équipe AC1

Gestionnaires

Mélanie Delbascourt – 02/542 62 85 : référente Inclusion

Clara Neagoe – 02/542.62.80 : référente AC171 – en congé maternité

Victoria Munoz – 02/542 62 90 : référente digitalisation – en congé maternité

Assistants

Alison Moens – 02/542.62.84

Sébastien Neiryck – 02/542.62.83

Adresse mail générique

dimension.internationale@aef-europe.be

IT

EquipelT.AEF@etnic.be



Supports à la candidature

- Présentation générale (équipe Promotion): Projets de mobilité internationale soutenus par les fonds de politique extérieure de l'UE AC171
- Présentation Q/R AC171 → envoyée par email suite à la séance
- ICM Handbook 2022 → publié sur notre site sous la rubrique [Formulaires](#)

Remarque préliminaire: dans le cadre de cette présentation, le terme « Pays partenaire » réfère aux Pays tiers non associés au Programme



Avant de commencer la session, tour de table des participants:

- Candidats avec expérience AC107 ou AC171
- Candidats avec projet AC 107 ou AC 171 rejeté
- Première candidature

Erasmus+ Enseignement Supérieur AC1

Ouverture à l'international

Deux dimensions dans les projets de mobilité AC1

- AC131: **dimension européenne** pour renforcer la collaboration entre les Etats membres et les pays tiers associés au programme (Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, Macédoine du Nord, Serbie)
- AC171/AC131: **dimension internationale** pour soutenir les activités de mobilité impliquant les pays tiers non associés au Programme dans le monde entier (NB: AC171: perspective de l'aide au développement avec accent sur la mobilité IN)

Financements disponibles

- AC131: fonds Erasmus « classique » (**politique intérieure**) - Un budget pour tous les pays, avec fenêtre de financement de 20% pour la mobilité vers les pays tiers non associés au Programme
- AC171 : via les instruments de **politique extérieure** de l'UE – Enveloppes budgétaires par région



Revenir un moment sur les opportunités offertes par le Programme Erasmus en matière de coopération internationale

Erasmus+ Enseignement Supérieur AC1

Ouverture à l'international

Portée géographique et flux

- AC131: **tous pays** (régions 1 à 14), seulement mobilité **OUT***, pas de restrictions au niveau cycle d'études ou zones géographiques
- AC171: **tous pays, sauf régions 13** (Andorre, Monaco, Saint Marin, Vatican) **et 14** (Suisse, Royaume-Uni, îles Féroés), mobilités **IN** et **OUT**, priorités géographiques avec **restrictions** pour certains formats de mobilité en fonction du cycle d'études

Candidature

- AC131: obtention du financement basée sur le passé statistique, seulement un pourcentage *indicatif* pour la mobilité internationale
- AC171: sélection compétitive, évaluation qualitative par région et approbation des flux de mobilité par pays

*Sf STA expert invités



Erasmus+ Enseignement Supérieur AC1

Ouverture à l'international

Projets

- AC131: projet de 26 mois
- AC171: projet de 24 ou 36 mois

Mode de mise en œuvre

- AC131: sélection des pays et établissements partenaires *durant l'implémentation du projet* (post candidature)
- AC171: approbation des pays et établissements partenaires *au stade de la candidature*

→ **Complémentarité entre les deux dimensions car restrictions en AC171 au niveau de la mobilité sortante pour de nombreux pays!**



Échange avec la salle/porteurs de projets expérimentés: en quelques mots, différence entre AC131 et AC171 (+ et -), qu'est le plus d'un projet AC171/apport dans une stratégie d'internationalisation ?

AC171 – Mobilité internationale – Fonds de politique extérieure de l'UE



- Les fonds sont répartis entre différentes régions du monde en 12 enveloppes budgétaires.
- Appel 2022: pas de demande pour la région 8 (Pacifique), budget disponible en 2022: 24.000€.

AC171 - Répartition du budget par région

12 enveloppes budgétaires pour 12 régions

→ Mix de pays à revenu élevé et des pays les moins avancés dans certaines régions

Les montants de ces enveloppes diffèrent en fonction des priorités de la politique extérieure de l'UE.

Les fonds doivent toujours être utilisés en respectant un **équilibre géographique**



- Les fonds sont répartis entre différentes régions du monde en 12 enveloppes budgétaires.

Pays tiers non associés au programme par région

L'Instrument d'Aide de Préadhésion (IAP)	Région 1	Balkans occidentaux	Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro
L'Europe dans le monde : Instrument de Voisinage, de Coopération au Développement et de Coopération internationale (IVCDCI)	Région 2	Voisinage oriental	Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldavie, territoire de l'Ukraine tel que reconnu par le droit international
	Région 3	Pays du sud de la Méditerranée	Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie
	Région 4	Fédération de Russie	Territoire de la Russie tel que reconnu par le droit international
	Région 5	Asie	Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, République populaire démocratique de Corée, Inde, Indonésie, Laos, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Viêt Nam <i>Pays à revenu élevé: Brunei, Corée, Hong Kong, Japon, Macao, Singapour et Taïwan</i>
	Région 6	Asie centrale	Afghanistan, Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan
	Région 7	Moyen-Orient	Iran, Iraq, Yémen <i>Pays à revenu élevé: Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar (nouveau!)</i>
	Région 8	Pacifique	Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Niue, Palaos, Papouasie – Nouvelle-Guinée, Samoa, Timor-Oriental, Tonga, Tuvalu, Vanuatu <i>Pays à revenu élevé: Australie, Nouvelle-Zélande</i>
	Région 9	Afrique subsaharienne	Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, République centrafricaine, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée équatoriale, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe
	Région 10	Amérique latine	Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela
	Région 11	Caribes	Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Cuba, Dominique, République dominicaine, Grenade, Guyane, Haïti, Jamaïque, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago
	Région 12	États-Unis et Canada	États-Unis d'Amérique, Canada



Liste des régions Guide du Programme 2023 ENG pages 34-35.

Ces pays tiers sont regroupés en fonction de l'instrument de l'action extérieure de l'UE 2021-2027.

Et précision importante, les régions 13 (Andorra, Monaco, San Marino, Vatican City State) et 14 (Faroe Islands, Switzerland, United Kingdom) sont inéligibles au sein de l'AC171.

Budgets disponibles AEF-Europe AC171 Appel 2022

National Agency	2022 - AEF-Europe*
Total Budget for AC171 projects	2.540.491,84 €
NDICI (Region 2 - 12)	2.073.336,24 €
IPA (Region 1)	467.155,60 €
Western Balkans (Region 1)	467.155,60 €
Neighbourhood East (Region 2)	299.269,90 €
South-Mediterranean (Region 3)	415.963,73 €
Russian Federation (Region 4)	174.597,01 €
Asia (Region 5)	234.609,55 €
Central Asia (Region 6)	62.391,40 €
Middle East (Region 7)	20.501,31 €
Pacific (Region 8)	24.490,84 €
Sub-Saharan Africa (Region 9)	670.745,26 €
Latin America (Region 10)	77.402,02 €
Caribbean (Region 11)	16.013,08 €
US and Canada (Region 12)	77.352,15 €

→ Attention budgets 2022!
Budgets 2023 pas encore disponibles
MAIS très similaires à 2022

→ 2022: pas de demandes pour les régions 7
(Middle East) et 8 (Pacific)!



Pour donner un ordre de grandeur: budget AC171 2022: 2.540.000€, pour l'AC131 15.271.000€ au stade de l'allocation initiale!!!

- L'idée est de toujours garder à l'esprit les différents budgets lorsque vous candidatez pour des mobilités.
- Il est en effet inutile de demander la totalité du budget national disponible d'une enveloppe plus réduite (par exemple Amérique latine) puisque les agences ont pour but de satisfaire le plus grand nombre possibles de demandes des EES. D'autre part, il faut aussi penser que la concurrence peut être considérablement plus faible pour les enveloppes budgétaires plus importantes, telles que l'Afrique subsaharienne et les Balkans occidentaux.
- Au niveau de l'Agence, il y a une possibilité de transferts -entre régions couvertes par le même instrument -jusqu'à 10% de chaque enveloppe régionale

Cela permettra une plus grande flexibilité pour rencontrer les demandes de vos EES pour certaines régions

Activités éligibles

Même activités que pour l'AC131:

- Mobilité des étudiants à des fins d'études (dont mobilité courte hybride et doctorale) → **durée limitée à 6 mois**
- Mobilité des étudiants et jeunes diplômés à des fins de stage (dont mobilité courte hybride et doctorale) → **durée limitée à 6 mois**
- Mobilité du personnel à des fins d'enseignement (dont experts invités) → Minimum 5 jours - **max. 15 jours**
- Mobilité du personnel à des fins de formation → Minimum 5 jours - **max. 15 jours**

NEW → Limitation de la durée des mobilités pour toutes les enveloppes, sauf régions 1 et 2

2 exceptions non éligibles:

1. Formation du personnel dans un organisme tiers d'un pays non associé qui n'est pas un EES (inéligible pour la mobilité sortante)
2. L'organisation d'un BIP via l'AC171 **MAIS** possibilité pour les pays tiers non associés au programme d'envoyer des participants si l'EES d'accueil a un projet AC171 finançant les mobilités entrantes en provenance de ces pays. → les participants de pays tiers non associés au programme **ne comptent pas** dans le calcul du nombre minimal de 15 participants requis

Possibilité d'introduire des demandes pour 100 % de mobilité du personnel ou 100 % de mobilité d'étudiants ou pour toute combinaison de ces activités de mobilité.



Les conditions d'éligibilité et de participation ainsi que les formats de mobilité éligibles sont les mêmes que pour l'AC131 (dont les nouveaux formats de mobilité),

Attention, dans le cadre de l'appel 2023, suite à une décision de l'Agence, mise en œuvre de restrictions au niveau de la durée maximale SM/ST!!!

SM: durée des activités : de 2 à **6 mois**

Pour la mobilité hybride de courte durée : la durée de la partie physique est de 5 à 30 jours.

Pour les mobilités du personnel, il y a une petite spécificité puisque le minimum est de 5 jours contrairement aux mobilités du personnel dans les pays de l'UE ou pays associés, qui ont comme min 2 jours, **avec un maximum de 15 jours.**

2 exceptions*

1) Formation du personnel dans un organisme tiers d'un pays non associé qui n'est pas un EES (inéligible pour la mobilité sortante)

2) L'ICM ne financera pas la conception/organisation des BIP. Mais possibilité pour les pays tiers non associés au programme d'envoyer des participants si l'EES d'accueil a un projet AC171 finançant les mobilités entrantes établis dans ces pays. La bourse des participants est fournie par votre EES, en tant qu'EES d'accueil sur votre budget AC171

Organisations participantes éligibles

	Mobilité des étudiants à des fins d'études (SMS)	Mobilité des étudiants à des fins de stage (SMP)	Mobilité du personnel à des fins d'enseignement (STA)	Mobilité du personnel à des fins de formation (STT)
L'organisation d'envoi peut être...	Un EES établi dans un État membre de l'UE ou un pays tiers associé au programme OU dans un pays tiers non associé au programme	Un EES établi dans un État membre de l'UE ou un pays tiers associé au programme OU dans un pays tiers non associé au programme	Un EES établi dans un État membre de l'UE ou un pays tiers associé au programme OU dans un pays tiers non associé au programme OU Toute organisation, publique ou privée, établie dans un État membre de l'UE et un pays tiers associé au programme OU un pays tiers non associé au programme	Un EES établi dans un État membre de l'UE ou un pays tiers associé au programme OU dans un pays tiers non associé au programme
L'organisation d'accueil peut être...	Un EES établi dans un État membre de l'UE ou un pays tiers associé au programme OU dans un pays tiers non associé au programme	Un EES établi dans un État membre de l'UE ou un pays tiers associé au programme OU dans un pays tiers non associé au programme OU Toute organisation, publique ou privée, établie dans un État membre de l'UE et un pays tiers associé au programme OU un pays tiers non associé au programme	Un EES établi dans un État membre de l'UE ou un pays tiers associé au programme OU dans un pays tiers non associé au programme	Un EES établi dans un État membre de l'UE ou un pays tiers associé au programme OU dans un pays tiers non associé au programme OU Toute organisation, publique ou privée, établie dans un <u>État membre de l'UE et un pays tiers associé au programme</u>



- Exception 1: Formation du personnel ne peut se faire dans un organisme tiers d'un pays non associé qui n'est pas un EES (en bas à droite)

Taux projets AC171

- **Taux** applicables AC171 2023: rubrique **Formulaires** (chgt: taux soutien individuel pour la mobilité de courte durée)
- **OS: 500€**
→ Définir l'utilisation et le **partage de l'OS** avec les EES partenaires et l'indiquer dans les All*
Exemple: préparation linguistique/culturelle des participants, frais de visa et d'assurance, tutorat, réservation de chambres dans des dortoirs, etc.
→ Possibilité de transférer **50% de l'OS** vers les frais de voyage et de soutien individuel

All pour la mobilité internationale :

- EES Pays Programme et pays associés au Programme doivent être détenteurs de la Charte Erasmus (ECHE)
- EES Pays tiers non associés au Programme doivent marquer accord sur les principes établis dans la Charte via l'All



Les taux applicables pour les contributions unitaires et frais réels a été publiés sur notre site.

Il est important que la distribution de l'OS reflète autant que possible la charge de travail de chaque partenaire participant au projet de mobilité. Vous devez convenir avec les établissements partenaires de la manière d'utiliser ou de partager l'OS, et ceci doit être clairement indiqué dans All. Exemples de dépenses prioritaires : préparation linguistique/culturelle des participants, frais de visa et d'assurance, tutorat, réservation de chambres dans des dortoirs, etc. Il faut vraiment prendre en compte les coûts que les deux EES partenaires et les participants pourraient rencontrer et qui peuvent être couverts par l'OS d'un commun accord .

D'ailleurs dans les All, il est obligatoire de remplir la section concernant le partage de l'OS, même s'il n'y a pas de réelle répartition. L'objectif est d'obliger les partenaires de discuter de l'utilisation de l'OS en amont, même si au finale les fonds ne sont pas totalement partagés et que l'EES du pays programme le conserve.

Cela permettra également de donner une indication à l'EES bénéficiaire quant à la possibilité de transférer l'OS pour organiser plus de mobilités ou non.

Il est possible de transférer jusqu'à 50% des fonds d'OS alloués à l'ensemble du projet vers les frais de voyages et vers le soutien individuel (afin de financer des mobilités plus longues ou nouvelles mobilités). Par contre, l'utilisation de cette possibilité suppose que les EES organisent déjà des mobilités de haute qualité, qui comprennent le soutien pour les visas et les assurances, avec une préparation

linguistique et culturelle pour tous les participants.

Priorités et objectifs AC171

Objectifs et priorités de l'AC171

L'UE a fixé des **objectifs indicatifs** qui doivent être réalisés **au niveau européen sur toute la durée du programme (2021-2027)**:

- l'équilibre géographique: plafonds budgétaires pour un ou plusieurs pays donnés au sein d'une région
- Et d'autres priorités telle l'inclusion: la participation des étudiants ayant moins d'opportunités

Ces objectifs indicatifs et priorités ne doivent pas être atteints par les EES à titre individuel mais l'Agence en tiendra compte dans l'allocation des fonds.



- Au sein de cette programmation, ils concernent les plafonds budgétaires pour un ou plusieurs pays donnés au sein d'une région pour maintenir un équilibre géographique et la participation des étudiants ayant moins d'opportunités pour favoriser l'inclusion.
- Pour rappel, ces objectifs ne doivent pas être atteints par les EES individuels, mais **l'Agence les prendront en compte afin d'allouer le budget disponible.**

Objectifs géographiques AC171 2021-2027

PMA= Pays les moins avancés
PRE= Pays à revenus élevé

Région 10 : Amérique Latine

- Max 30% pour le Brésil et le Mexique

Région 1: Balkans occidentaux:

accent sur la mobilité étudiante

Région 3 : Pays du sud de la Méditerranée

- Max 15% pour chaque pays

Région 9 : Afrique sub-saharienne

- Min 35% pour PMAs, en accordant une attention particulière aux pays prioritaires en matière de migration
- Max 8% par pays

Région 5 : Asie

- Min 25% pour PMAs
- Max 25% pour PREs
- Max 15% pour la Chine
- Max 10% pour l'Inde

Région 8 : Pacifique

- Max 86.5% pour PREs



- Plusieurs régions sont concernées par ces objectifs géographiques.
- Avoir ses chiffres en tête lors de la candidature pour formuler une demande réaliste

Objectifs géographiques AC171 2021-2027

Region	
Region 5 - Asia	Bangladesh, Bhutan, Cambodia, China , DPR Korea, India , Indonesia, Laos , Malaysia, Maldives, Mongolia, Myanmar , Nepal , Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thailand and Vietnam <i>High income countries: Brunei, Hong Kong, Japan, Korea, Macao, Singapore and Taiwan</i>
Region 8 - Pacific	Cook Islands, Fiji, Kiribati, Marshall Islands, Micronesia, Nauru, Niue, Palau, Papua New Guinea, Samoa, Solomon Islands, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu, Vanuatu <i>High income countries: Australia, New Zealand</i>
Region 9 – Sub-Saharan Africa	Angola, Benin , Botswana, Burkina Faso, Burundi , Cameroon, Cape Verde, Central African Republic, Chad, Comoros , Congo, Congo - Democratic Republic of the, Côte d'Ivoire, Djibouti , Equatorial Guinea, Eritrea , Eswatini, Ethiopia , Gabon, Gambia , Ghana, Guinea, Guinea-Bissau , Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritania , Mauritius, Mozambique , Namibia, Niger , Nigeria, Rwanda, Sao Tome and Principe, Senegal , Seychelles, Sierra Leone , Somalia , South Africa, South Sudan, Sudan, Tanzania, Togo, Uganda, Zambia , Zimbabwe
Region 10 - Latin America	Argentina, Bolivia, Brazil , Chile, Colombia, Costa Rica, Ecuador, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexico , Nicaragua, Panama, Paraguay, Peru, Uruguay and Venezuela

Pays les moins avancés (PMA)

Pays à revenus élevés (PRE)

Autres pays avec un plafond

Pays prioritaire en matière de migration-

Pays prioritaire en matière de migration + Pays les moins avancés



Il faut donc prendre en considération que bien que l'agence ne doit pas nécessairement atteindre ces objectifs au cours de chaque année d'appel, ces objectifs géographiques doivent être atteints d'ici la fin de la programmation. **Du coup, l'Agence est tenue de prendre en compte ces objectifs indicatifs lors de l'allocation des fonds.**

Cela signifie que l'Agence va devoir chercher à financer des projets avec des partenaires provenant de pays moins avancés ou prioritaire en matière de migration. **Dans la rédaction de votre projet, si vous avez le choix entre 2 partenaires solides, une décision stratégique serait peut-être de privilégier les pays que vous retrouvez ici à l'écran en orange et/ou vert.**

Restrictions des flux AC171 (I)

Le statut de développement des pays partenaires affecte également les flux éligibles à la mobilité étudiante (En raison de l'obligation de contribuer à l'aide au développement):

- **RESTRICTION:** les activités de mobilité **d'étudiants de cycles courts et des premier et deuxième cycles** effectuées avec les pays pouvant bénéficier de **l'Aide Publique au Développement (APD)** dans **les régions 2 à 12 (IVDCI)** sont limitées à des **mobilités entrantes** de pays tiers non associés au programme.
- La **mobilité sortante** vers ces régions n'est disponible que pour les **doctorants et pour le personnel**.



- En d'autre mot, l'instrument financier couvrant les régions 2-12 (IVDCDVI) ne finance pas les mobilités des cycles courts, du premier cycle ou de deuxième cycle d'un pays programme vers l'un des pays tiers non associé au programme qui est bénéficiaire de l'aide publique au développement (APD)
- Pourquoi cette restriction? Car la CE estime que seules les mobilités entrantes et sortantes des doctorants et du personnel contribuent à l'aide au développement des pays bénéficiaires de l'APD.

Restrictions flux AC171 (III)

Région 1	Balkans occidentaux	Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro
Région 2	Voisinage oriental	Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldavie, territoire de l'Ukraine tel que reconnu par le droit international
Région 3	Pays du sud de la Méditerranée	Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie
Région 4	Fédération de Russie	Territoire de la Russie tel que reconnu par le droit international
Région 5	Asie	Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, République populaire démocratique de Corée, Inde, Indonésie, Laos, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Viêt Nam Pays à revenu élevé: Brunei, Corée, Hong Kong, Japon, Macao, Singapour et Taïwan
Région 6	Asie centrale	Afghanistan, Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan
Région 7	Moyen-Orient	Iran, Iraq, Yémen Pays à revenu élevé: Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar
Région 8	Pacifique	Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Niue, Palaos, Papouasie – Nouvelle-Guinée, Samoa, Timor-Oriental, Tonga, Tuvalu, Vanuatu Pays à revenu élevé: Australie, Nouvelle-Zélande
Région 9	Afrique subsaharienne	Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, République centrafricaine, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée équatoriale, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe
Région 10	Amérique latine	Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela
Région 11	Caraïbes	Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Cuba, Dominique, République dominicaine, Grenade, Guyane, Haïti, Jamaïque, Saint-Christophe-et-Nièvs, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago
Région 12	États-Unis et Canada	États-Unis d'Amérique, Canada

Restriction de flux pour les pays en rouge:

Pour les étudiants de cycle court, 1^{er} et 2^{ème} cycle:

uniquement mobilités entrantes.

Mobilités sortantes que pour les doctorants et personnel



- La composition mixte des régions, composées à la fois de Pays à revenu élevé et Pays moins avancé, rend plus difficile la distinction des régions qui autorisent ou restreignent la mobilité étudiante sortante (pour les cycles courts, 1^{er} et 2^e cycle), du coup, ce tableau a été créé par la Commission européenne.
- Les pays apparaissant en rouge sont ceux inclus dans la liste APD de l'OCDE, ce qui signifie que seules les mobilités de doctorat et de personnel peuvent être des mobilités sortantes pour l'appel 2022.

Objectifs Inclusion AC171 2021-2027

Région 2 : Voisinage oriental

minimum 40 % aux étudiants
AMO

Région 3 : Pays du sud de la Méditerranée

au minimum 65 % aux étudiants,
dont 50 % devraient être AMO
(=32.5%)



Deux régions sont concernées.

Inclusion AC171 2021-2027

De nouvelles opportunités qui mettent l'accent sur l'inclusion:

- Mobilités hybrides - mobilité physique courte de 5 à 30 jours associée à un volet virtuel (possibilité de participer à des BIP)
- Ouverture des stages pour les jeunes diplômés
- Formats de mobilité encore plus flexibles pour les doctorants



Au cours de cette période de programme, l'ICM offre des opportunités accrues qui mettent l'accent sur l'inclusion:

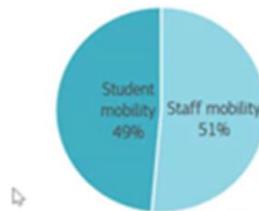
- **Mobilités hybrides** : permettant à une base plus large de participants ayant moins d'opportunités de participer à l'action. Les mobilités hybrides combinent la mobilité physique entre 5 et 30 jours avec une composante virtuelle. Les participants à l'AC171 pourront également participer à des BIP.
- **Ouverture des stages aux jeunes diplômés** – les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur peuvent participer à une mobilité stages.
- **Formats de mobilités encore plus flexibles pour les doctorants**- pour mieux répondre aux divers besoins d'apprentissage et de formation des doctorants et pour garantir l'égalité des chances avec ceux qui ont le statut de personnel de l'enseignement supérieur

Inclusion AC171 2022

- Planned mobilities of students with fewer opportunities:

Region	% of FO among student mobilities
Caribbean	56,5%
Latin America	36,4%
EaP	36,1%
SSA	36,0%
Middle East	35,6%
USA and Canada	35,4%
South-Med	33,3%
Russia	31,8%
Pacific	30,7%
WB	28,1%
Asia	27,7%
Central Asia	27,6%
Total	32,9%

Mobilities per action type



Région Caraïbes: + de 50% des étudiants AMO !

Source: NEO-ICP-ENFP Meeting 2022 event, 13/12/2022



Statistiques sur base des mobilités prévues dans les projets sélectionnés 2022 pour tous les Pays Programme
Soulignons, l'enveloppe Carraibe (région 1), plus de 50% des étudiants sont AMO!

Définition des profils AMO 2023: mobilités sortantes

- **Mêmes profils que l'AC131**
- *Critères identiques à 2022 (cfr. Note Inclusion 2022)*
- *Publication de la Note Inclusion 2023 AC131/AC171 début janvier 2023*

Définition des profils AMO 2023: Mobilités entrantes

Définition:

- Au minimum les critères AMO de la mobilité sortante pour l'AC131 pertinents
- Adaptation des statuts belges « allocataires et revenus modestes » à la mobilité entrante:
 - Etudiant/parents percevant au maximum le revenu minimum moyen du pays
 - Etudiants dont les parents sont au chômage

Procédure:

- L'EES d'accueil envoie la définition des AMO entrants à l'EES d'envoi (doc disponible en anglais)
- L'EES d'envoi sélectionne les participants AMO et communique, par email, le nom du participant sélectionné. avec mention de la nature du profil (A à I). Une déclaration sur l'honneur (DOH) signée par l'EES d'envoi attestant que le participant sélectionné répond aux critères AMO est jointe
- Après vérification de la complétude des éléments du dossier (email+DOH), l'EES d'accueil marque accord.

→ *Critères/procédure identiques à 2022 (cfr. Note Inclusion 2022)*

→ *Publication de la Note Inclusion 2023 AC131/AC171 **début janvier 2023***



- Au niveau de la définition, ce qu'il faut savoir c'est que la seule obligation émise par la CE est que la définition des profils AMO pour les mobilités entrantes reprenne au minimum les critères AMO de la mobilités sortante AC131 qui sont pertinents pour les entrants.

Supports à l'inclusion

- Soutien pour les participants et les EES
 - ✓ 250€/mois de top-up inclusion (ajouté automatiquement à la contribution aux frais de séjour mensuel)
 - ✓ 100/150 € pour les mobilités hybrides de courte durée (5-14 jours/15-30 jours)
 - ✓ Soutien inclusion pour les participants (coûts réels)
 - ✓ Soutien inclusion pour les institutions: 100 € par participant demandant le soutien inclusion en coûts réels.



Formulaire de candidature

- Séance d'aide à la candidature du 13 Janvier 2023 → Impératif de prendre connaissance du formulaire de candidature en amont !
- Formulaire similaire à celui de l'Appel 2022 (sf suppression green travel box)



Calendrier Appel 2023

À titre indicatif:

Publication de l'Appel: Novembre 2022

Date limite de soumission: 23 février 2023 à 12h00

Période d'évaluation: mars 2023 – juin 2023

Notification des résultats aux candidats: juillet 2023

Début des projets : 1er août 2023



Des questions?





Suivez-nous sur les
réseaux sociaux

#ErasmusPlusMovesEurope

et inscrivez-vous à notre
newsletter

Erasmus+ enrichit les vies, ouvre les esprits
www.erasmusplus-fr.be

